

Appel à candidatures doctorales

Modélisation de l'emploi garanti dans la transition écologique en France

- ❖ Laboratoire : ACT
- ❖ Discipline : Économie
- ❖ Direction de thèse : Dany Lang
- ❖ Contact : lang.dany@sorbonne-paris-nord.fr
- ❖ Domaine de recherche : Macroéconomie hétérodoxe
- ❖ Mots clés : Garantie d'emploi, transition écologique, modélisation stock-flux cohérente, Eurogreen
- ❖ Dates limites :
 - ❖ Contactez Monsieur Lang avant le mardi 31 mars 2026.
 - ❖ Début du contrat : 1er septembre 2026.
 - ❖ Salaire brut (hors mission d'enseignement) : 2300 euros/mois

L'objectif de ce contrat fléché est d'attirer d'excellentes candidatures internationales sur la thématique de l'emploi garanti et du rôle de ce dispositif dans la nécessaire transition écologique en France. Il s'agit d'effectuer un travail de modélisation stock-flux cohérente de d'appliquer ce travail à notre pays, en s'appuyant notamment sur expertises et retours d'expérience concernant les « Territoires zéro chômeurs de longue durée ».

Présentation et pertinence scientifique de la thématique

Lutter contre le réchauffement climatique est depuis quelques années devenu une nécessité vitale. Selon les rapports du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le réchauffement climatique s'accélère et les conséquences sont de plus en plus préoccupantes, allant jusqu'à menacer la pérennité même de la vie sur terre. Pour limiter le réchauffement global, des mesures drastiques doivent être prises dans tous les secteurs. Il est donc impératif de promouvoir des emplois verts, axés sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la mobilité durable et l'adaptation au changement climatique. La transition vers une économie à faible émission de carbone offre non seulement des avantages environnementaux, mais aussi des opportunités d'emploi (Forstater, 2006 ; GIEC, 2022).

Par ailleurs, le chômage de masse produit des conséquences économiques et sociales dévastatrices : endettement et difficultés financières ; dégradation de la santé physique et psychologique ; augmentation des inégalités de revenu et de patrimoine ; impact négatif sur le progrès technologique, l'innovation et la production ; crises financières et instabilité. Dans de nombreuses économies, le sous-emploi est devenu structurel depuis les années 1980 et n'est pas dû, comme le voudraient certaines théories économiques, à des régulations excessives ni à des choix rationnels des individus, mais au volume insuffisant d'emplois créés dans l'économie dans son ensemble.

Les programmes d'emploi garanti (EG par la suite) ont pour ambition de contribuer à la résolution de ces problèmes majeurs. L'EG vise à garantir des opportunités d'emploi dignes aux chômeurs involontaires.

Évoqué par Keynes (1936) et ses disciples, mis en œuvre partiellement lors du New Deal par Roosevelt, l'EG a été formulé explicitement, plus tard, par Hyman P. Minsky (1986). Minsky est un économiste post-Keynésien célèbre pour ses théories des cycles économiques d'origine financière – il a notamment été abondamment cité par les banquiers centraux en 2008. Pour Minsky, l'objectif majeur d'un EG serait de garantir l'existence d'un plein emploi permanent, c'est-à-dire d'un taux de chômage fluctuant autour de 2% et correspondant uniquement au chômage frictionnel. Ce plein emploi permanent a vocation à lutter contre la pauvreté mais aussi à limiter la volatilité économique, i.e. à stabiliser les cycles. Minsky souligne que l'emploi garanti est plus efficace en matière de redistribution et d'inégalités que les politiques de relance dites

keynésiennes habituelles, consistant à augmenter la dépense publique et/ou à relancer la consommation en baissant les impôts.

Aujourd’hui, un programme d’EG plein présenterait les caractéristiques suivantes, énumérées par Wray (1998) :

- i) Des opportunités d’emploi à temps plein ou à temps partiel (selon la préférence l’intéressé ou de l’intéressée) pour toute personne légalement majeure, disponible, capable et désireuse de travailler.
- ii) Une rémunération uniforme et décence (le salaire minimum, ou un peu plus, selon le niveau de qualification des participants), accompagnée de droits sociaux (maladie, chômage, retraite, ...)
- iii) Le choix entre rester au chômage ou travailler dans le cadre du programme. Les participants doivent pouvoir quitter le programme quand ils le désirent, pour retourner au chômage ou pour exercer un emploi dans le secteur public ou privé.
- iv) Des programmes de formation pour les personnes dans le programme, en lien avec leurs désirs de reconversion professionnelle.
- v) Une gestion fortement décentralisée et démocratique, afin de répondre aux besoins insatisfaits localement et d’impliquer les habitants, élus, entreprises, associations, syndicats, dans la définition des besoins.
- vi) La contribution du chômeur à la définition de son emploi.
- vii) Un financement assuré par le gouvernement, qui verse les sommes correspondantes à l’échelon local.

Plus récemment, lors des années 2000, les travaux concernant l’EG se sont multipliés, notamment aux Etats-Unis, et entre autres au [Lever economics institute](#).

Pour Wray (2007), l’EG est bénéfique à plusieurs plans :

- i) Il stimule les dépenses privées, en permettant aux personnes ayant de faibles revenus et une forte propension marginale à consommer d'accéder à un emploi, donc de consommer.
- ii) Il stimule l'investissement privé car la production augmente, pour répondre à la demande supplémentaire.
- iii) Les travailleurs ayant réussi un retour sur le marché du travail grâce aux programmes d'emploi garanti peuvent ensuite trouver un emploi privé ou public.
- iv) Il s'attaque au chômage quelles qu'en soient les causes : problèmes structurels, changements technologiques ou stagnation économique.

Les programmes d’EG permettent d’assurer le plein emploi permanent, alors que ce n’est pas le rôle ni l’objectif et encore moins dans l’intérêt du secteur privé. Le plein emploi permanent permet d’atténuer les cycles économiques et permet de stabiliser une économie instable (au sens de Minsky). Les programmes d’EG offrent des possibilités de formation aux travailleurs, ce qui permet d’assurer un certain niveau de qualification à la population active. De plus, l’EG limite la dépréciation des compétences pendant les périodes de chômage et atténue les effets d'hystérèse associés à la perte de compétences (Lang, 2009).

Récemment, au regard de l’urgence écologique, une littérature concernant les liens entre EG et transition écologique a émergé. Ainsi, pour Tcherneva (2018) ou encore Eydoux (2022), l’EG peut être fléché afin d’appuyer la transition écologique. Dans un premier temps, il s’agit de contribuer à la transition locale, en permettant la réalisation de projets durables. A plus long terme, ces emplois peuvent contribuer à la nécessaire transformation des emplois (Godin, 2013 ; Eydoux, 2022), notamment dans le cadre d’une société plus sobre et soutenable où certains emplois dans les secteurs polluants auront disparu.

Par ailleurs, l’expérimentation [Territoires zéro chômeurs de longue durée](#) constitue une mise en œuvre territoriale et partielle de l’idée d’emploi garanti. Même si ces emplois sont réservés à certaines zones géographiques et aux chômeurs de long terme (plus d’un an), la mise en œuvre de TZCLD depuis 2017 et les travaux et retours d’expérience peuvent donner des indications pertinentes concernant les modalités et effets possibles d’une transposition de l’expérience au niveau de l’ensemble du pays.

Dans l’état actuel de la littérature, les études pionnières concernant la contribution de l’EG à la transition écologique souffrent d’insuffisances majeures : une partie des travaux sont essentiellement qualitatifs (Godin, 2013 ; Toshiro Yajima, 2021 ; Eydoux, 2022) ; et les recherches quantitatives portent essentiellement sur les Etats-Unis d’Amérique, une économie

très différente de toutes les autres, en raison de sa taille et de la dominance du dollar américain dans la hiérarchie monétaire mondiale.

L'objectif de la thèse réalisée dans le cadre de ce contrat fléché sera de construire un modèle permettant d'évaluer de manière quantitative la pertinence d'un programme d'EG au service de la transition écologique en France. Les contraintes institutionnelles et macroéconomiques propres à la France (niveau de l'euro dans la hiérarchie des monnaies, absence de souveraineté monétaire, régime de change, structure de l'industrie et de l'emploi, types d'emplois garantis verts souhaitables et réalisables, ...) sont très différentes de celles des Etats-Unis.

Méthodologie

Méthodologiquement, la candidate ou le candidat retenu s'appuiera sur l'expertise de l'équipe « macroéconomie hétérodoxe » d'ACT pour construire un modèle macroéconomique stock-flux cohérent (Godley et Lavoie, 2007) adapté aux caractéristiques institutionnelles de l'économie française. Pour cela, elle ou il s'appuiera sur le travail de transposition sous R du modèle [Eurogreen](#), qui a été effectué par des doctorants de l'équipe « macroéconomie hétérodoxe en 2024-25. Des collaborations avec l'équipe italienne ayant développé Eurogreen, et notamment Simone d'Alessandro, pourront être envisagées.

Les modèles SFC permettent d'analyser les relations entre les stocks et les flux dans un système économique et contraignent leurs utilisateurs à penser et formaliser le rôle joué par les banques dans le financement, les choix de portefeuille des agents. Ces modèles permettent de penser la dégradation des actifs bruns et la valorisation des actifs verts (Jackson et Victor, 2020). Les modèles utilisés dans le cadre de cette allocation doctorale seront programmés sous R, à partir des travaux de l'équipe Macroéconomie hétérodoxe d'ACT.

Afin d'assurer multiplier les bonnes candidatures mais aussi de générer de possibles publications internationales et d'ouvrir le champ des possibles après la thèse pour la personne recrutée, la thèse sera entièrement rédigée en anglais.

Profil recherché

Une connaissance certaine de l'état de la littérature en macroéconomie hétérodoxe et notamment sur les questions de l'emploi garanti et/ou de transition écologique est attendue. Idéalement, la personne aura rédigé un mémoire de M2 utilisant la modélisation stock-flux cohérente (SFC), ou travaillé sur les modèles de transition écologique, ou travaillé sur la garantie d'emploi et ses applications dans un ou plusieurs pays.

Techniquement, la personne devra présenter des compétences en matière de modélisation stock-flux cohérente, idéalement sous R. Des savoir-faire complémentaires en matière de programmation en Python, C++, d'économétrie ou de calibration des modèles seront appréciées.

La future thèse étant rédigée en anglais, l'étudiante ou l'étudiant devra présenter un niveau C1 au moins dans cette langue. Il s'agit aussi de faciliter les collaborations internationales, notamment avec les collègues italiens travaillant sur ces thèmes. La personne retenue pourra également être amenée à collaborer avec les collègues de l'équipe de modélisation de l'Agence française de développement.

Références

1. Eydoux, A. (2022). Pavlina R. Tcherneva, La GE. L'arme sociale du Green New Deal. *Travail Et Emploi*, 168, 1–5.
2. Forstater, M. (2006). Green jobs: Public service employment and environmental sustainability. *Challenge*, 49(4), pp.58-72.
3. Godin, A. (2013). Green Jobs for full employment, a stock flow consistent analysis. In Employment Guarantee Schemes (pp. 7-46). *Palgrave Macmillan US*.
4. Godin, A. (2014). Job Guarantee: a Structuralist Perspective. *Rivue De La Régulation*, 16.
5. Jackson, T., Victor, P. A. (2020). The Transition to a Sustainable Prosperity-A Stock-Flow-Consistent Ecological Macroeconomic Model for Canada. *Ecological Economics*.
6. Lang, D. (2009). Hysteresis in Unemployment: Time, Unemployment, and Economic dynamics (No. hal-01366025).
7. Minsky, H. (1986). Stabilizing an Unstable Economy. *New Haven CT: Yale University Press*.
8. Tcherneva, P. (2018). The Job Guarantee: Design, Jobs, and Implementation. *Levy Institute Working Paper*, No. 902.

9. Toshiro Yajima, G. (2021). The Employer of Last Resort Scheme and the Energy Transition: A Stock-Flow Consistent Analysis. *Levy Institute Working Paper*, No. 995.
10. Wray, L.R., (1998). Understanding modern money (Vol. 11). *Cheltenham: Edward Elgar*.
11. Wray, L. R., (2007). Minsky's approach to employment policy and poverty: Employer of last resort and the war on poverty. *The Levy Economics Institute of Bard College Working Paper*, 515.
12. GIEC (2022). Impacts, adaptation et vulnérabilité 2022.